

### À retenir !

- Bien s'informer sur Parcoursup
- Respecter les délais de réponse
- Répondre à toutes les propositions d'admission
- Se renseigner sur la vie étudiante (etudiant.gouv.fr)

### Parcoursup, c'est quoi ?

Ce n'est pas un algorithme, c'est une plateforme qui met en relation des candidats et des formations. C'est aussi une plateforme d'informations sur les formations du supérieur.

### Quelles démarches dois-je faire pour préparer mon projet d'orientation ?

Participez aux semaines d'orientation de votre lycée en février et en novembre, participez aux journées portes ouvertes des établissements du supérieur, sollicitez votre PP et la/le PsyEN du lycée, naviguez sur les sites Avenir(s), Onisep et Parcoursup, soyez vigilants sur les réseaux sociaux.

### Que faire si je n'ai reçu aucune proposition d'admission ?

Candidatez en phase complémentaire, appelez le numéro vert et demandez conseil auprès de votre PP, de la/du PsyEN du lycée ou dans un CIO. Suite à ces démarches, si vous n'avez toujours pas de proposition d'admission en juillet, sollicitez la CAES.

### De quoi ai-je besoin pour m'inscrire sur Parcoursup ?

D'une adresse mail valide communiquée à votre établissement en début d'année et de votre n° INE.

## PARCOURSUP SESSION 2025-2026

### Lors de la phase d'admission, que puis-je recevoir comme réponse à mes candidatures ?

En juin, vous pourrez recevoir de la part des formations les réponses suivantes : oui, oui-si, en attente, non. Il est obligatoire de répondre à chacune d'entre elles. Respectez bien les délais !

### N'y a-t-il que les notes qui comptent pour être sélectionné(e) dans une formation ?

Non, il n'y a pas que les notes. Les appréciations, vos activités extrascolaires, vos compétences et vos engagements doivent être mis en valeur (rubrique centres d'intérêt de votre dossier).

### Je rencontre des difficultés sur mon compte Parcoursup, qui peut m'aider ?

Votre PP ou la/le PsyEN, la messagerie Parcoursup (rubrique contact de votre dossier), le numéro vert (0800 400 070), un Centre d'Information et d'Orientation (CIO) et la FAQ Parcoursup.

